



# Archi-Strasbourg

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire  
Période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022

Vendredi 13 janvier 2023 à 18.30  
Au Foyer de l'Étudiant Catholique – Place Saint-Étienne - Strasbourg

## **Mot du Président**

Une fois n'est pas coutume, j'introduis le compte rendu de notre Assemblée Générale 2021/2022 par un billet d'information : J'ai rappelé pendant cette AG qui s'est tenue le 13/01/2023 au FEC, combien notre association était fragile, d'une part pour des raisons financières, d'autre part en raison d'un manque de bénévoles actifs.

Ce ne sont pas les propositions qui manquent, mais les personnes prêtes à s'engager. Par exemple pour la recherche de mécénat évoqué en AG, qui est prêt à le faire concrètement ?

L'association repose sur l'engagement régulier d'une poignée de bénévoles (limitée aujourd'hui au bureau de l'association soit 4 personnes), c'est trop peu, nous sommes déjà extrêmement actifs et on nous en demande toujours plus.

Plus le site Archi-wiki est visité, plus le contenu s'étoffe et plus nous avons de travail et sollicitations diverses. Le coût financier du site augmente aussi en conséquence. Le paradoxe c'est que malgré beaucoup de soutien moral – qui fait aussi du bien et nous motive – nous avons trop peu de soutien concret : financier, logistique ou bénévole.

Nous payons cher la plupart de nos prestataires (comme une entreprise) alors que nos recettes sont très faibles.

D'un point de vue financier, nous dépensons plus que nos recettes depuis plusieurs années. C'est lié à nos dépenses d'investissement (développements informatiques), nécessaires vu qu'il s'agit d'un site internet. Jusqu'à maintenant nous avons de substantielles économies mais ce n'est plus le cas.

Nos charges fixes, incompressibles, ont beaucoup augmenté ces dernières années et davantage encore à partir de 2020. Ces charges fixes se décomposent en deux parties :

- hébergement, maintenance, infogérance du site et frais fixes de l'association (assurance, petite bureautique etc)

- développements informatiques « vitaux »

1) En gros l'hébergement/maintenance du serveur, l'infogérance informatique et la bureautique nous coûtent 3000 euros annuels, soit autant que ce que nous percevons en cotisations et dons.

2) On pourrait penser que les développements informatiques sont facultatifs, au moins pour un temps, pourtant, pour une bonne partie ils ne le sont pas. Le quart des développements sont liés à des mises à jour mineures du site (correction de bugs, mise à jour de sécurité des logiciels, petites

améliorations). Les 3/4 représentent de nouveaux développements. Un site internet n'est pas un livre qui une fois édité, peut être rangé dans un placard. Un site internet doit vivre, évoluer sous peine de périr.

La maintenance minimale du site (développements) représente aujourd'hui environ 2000 euros. Le reste est lié à de nouveaux développements. Ce montant est en progression constante, à mesure que nos données augmentent. **Sans nouveaux développements le site finira par ne plus exister.**

En clair en dessous de 10000 euros annuels, soit 5000 euros de développements nouveaux, il n'y a pas d'avenir pour Archi-Wiki, sachant que la majeure partie du travail sur le site est bénévole. La maîtrise d'ouvrage, rien que pour les parties serveurs et développements informatiques, nécessitent une centaine d'heure de travail annuel bénévole. Nous ne parlons pas ici de contribution (ajout de contenus) mais bien de l'aspect technique lié au site.

Si nous n'existions pas (et plus généralement, les sites au contenu alternatif), les sites « mainstream » à forte audience, comme Google, Facebook, Youtube, Tik Tok et autres « Big Tech » se chargeraient de proposer aux utilisateurs de « partager » leurs données – et au passage leurs données personnelles... Il est plus simple de « contribuer » sur Google ou Facebook que sur Archi-Wiki, Wikipédia, ou sur un blog...

Archi-Wiki coûte cher et je me pose la question de l'utilité de ce service pour l'intérêt général, pour la collectivité : **est ce que notre site est utile ?**

Au vu du contenu, près de 16 000 bâtiments documentés, près de 1000 biographies d'architectes et agences d'architectures, des milliers de sources et ouvrages cités, et des consultations en progression constante, **il me semble que oui** : plus de 400 000 visiteurs annuels et plus d'un million de pages vues / an. C'est beaucoup, sachant que la majorité des visites sont locales et que le contenu est majoritairement sourcé/vérifié, à contre courant de la tendance des sites mainstreams mentionnés où le meilleur côtoie le pire.

La solution de facilité serait de faire payer le contenu (freemium) ou de mettre de la publicité, mais cela me semble aller contre nos valeurs de partage et de création de bien commun. Notre monde mérite mieux. Nous tâchons de créer un modèle durable, plus écologique (en évitant des déplacements, en n'étant pas orienté bigdata...), à visage humain, en alliant une association et un site internet, et ce n'est vraiment pas facile.

**Contribuer sur Archi-Wiki c'est faire acte de résistance face à la tendance de l'ultracentralisation des données.**

Si vous lisez ce texte, c'est que probablement vous êtes membre ou donateur, ce dont je vous remercie car c'est grâce à vous qu'Archi-Wiki se finance et peut continuer à exister. Ce que vous pouvez faire de plus, c'est en parler autour de vous pour que d'autres nous rejoignent. Vous pourriez aussi vous investir au sein de l'association.

Je lance donc un appel concret : qui accepterait de faire des recherches de mécènes et donateurs ? Plusieurs pistes ont été évoquées lors de l'AG : promoteurs, architectes, agences immobilières, notaires...

N'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez nous aider, donner un peu de votre temps et vous investir pour la survie et le maintien de la mission du site.

Je vous laisse maintenant découvrir le compte rendu :

## **COMPTE RENDU de l'AG :**

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de participants (membres ou non) présents : 17

Fabien Romary, Président de l'association Archi-Strasbourg, remercie les membres du bureau qui se sont investis durant l'exercice 2022-2023 et dans la préparation de cette assemblée générale.

### **1. Bilan de l'année écoulée – événements 2021-2022**

#### **Événements :**

L'année a été très riche en événements, avec une dizaine de visites et conférences, (co-)organisées par l'association et proposées aux membres en priorité.

Pour consulter la liste des visites et conférences, ainsi que la revue de presse,

► voir le rapport d'activité en annexe

#### **Développements informatiques :**

Création d'une recherche cartographique avec en prime une recherche avancée multi-critères. Il s'agit du plus gros développement informatique réalisé depuis plusieurs années sur le site. Cette fonctionnalité a nécessité une soixantaine d'heures de développements (code et design) et un important investissement financier et de suivi de la part de l'association.

La recherche est accessible via l'accueil « Recherche cartographique ».

On peut rechercher à travers de nombreux critères : ville, quartier, sous-quartier, rue, source, type de structure, courant architectural, par période, type d'événement, monument inscrit/classé, et même le label Architecture Contemporaine Remarquable (ex Label XXe).

Exemple de recherche : afficher tous les bâtiments construits à Strasbourg-Neudorf entre 1870-1918.

On peut afficher les résultats sous forme de liste ou directement sur la carte. Une autre nouveauté, sur la carte, on a maintenant accès à un aperçu, en cliquant sur un point (zoom maximal).

La recherche avancée est un outil idéal pour les recherches puisqu'on peut télécharger les données. Ainsi il est possible de faire des recherches analytiques à partir de nos données.

Cet outil est très pratique pour les étudiants et les chercheurs et nécessite un minimum de mise en forme pour être directement exploitable via un tableur (Excel/Libre Office...).

### **2. Rapport de la trésorière**

Les comptes sont présentés par Laurence Luong, trésorière.

Au 30 septembre 2022, l'association affiche un bilan de 10 144 €. Les recettes (hors report du solde antérieur) s'élèvent à 8 781 € et les dépenses à 14 243 €, soit un déficit de 5462 euros, financé grâce à notre trésorerie.

Le montant concernant les développements informatiques du site est plus important cette année, car une innovation majeure, la cartographie, y a été apportée.

- nombre d'adhérents : 71
- nombre d'adhérents donateurs : 20
- nombre de donateurs n'étant pas adhérents : 28

#### Cotisations :

Cette année, le montant correspondant aux cotisations est de 1 301 € contre 1 295 € l'année dernière. Il y a eu 71 adhésions, soit un membre de plus par rapport à l'an dernier.

#### Dons :

Le montant des dons de cette année est de 2 398 € contre 2 380 € l'année dernière.

#### Subvention :

L'association a reçu une subvention de 5 000 € de la part de la Ville, contre 10 000 € l'année dernière. La moitié du montant de la subvention obtenue cette année a été dévolue à la relecture des notices correspondant aux QR codes des totems (panneaux d'information touristique) de la Ville de Strasbourg. Le montant de la subvention de la Ville a été moitié inférieure à notre demande. Les autres collectivités sollicitées n'ont pas donné suite à notre demande.

### Compte de résultats au 30/09/2022

Charges	Du 1/10/2021 Au 30/9/2022	Produits	Du 1/10/2021 Au 30/9/2022
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
Hébergement du site et infogérance	2 141 €	Report solde antérieur	15 606 €
Développement du site	8 640 €	Cotisations	1 301 €
Amandine Totem	2 500 €	Dons	2 398 €
Autres frais	898 €	Intérêts bancaires	82 €
		Subvention de la ville	5 000 €
<b>Charges financières</b>			
Frais bancaires	64 €		
<b>Total des charges</b>	<b>14 243 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>24 387 €</b>
<b>Solde créditeur</b>	<b>10 144 €</b>	<b>Total général</b>	<b>24 387 €</b>
<b>Total général</b>	<b>24 387 €</b>		

### **3. Rapport des réviseurs aux comptes**

Les comptes sont certifiés par Mme Caroline Paul et M. Christian Bucher

### **4. Quitus**

L'assemblée donne quitus à la trésorière en la personne du Président, et la remercie.

### **5. Fixation du montant de la cotisation annuelle**

Après consultation de l'assemblée, les tarifs restent inchangés par rapport aux années précédentes :

- 20 € cotisation de base
- 30 € cotisation couple
- 10 € cotisation étudiant, bénéficiaire du RSA et personne non-imposable, sur justificatif

Pour rappel, l'adhésion Archi-Wiki donne droit à la gratuité dans tous les musées de la ville de Strasbourg.

Les dons à partir de 10 euros sont déductibles des impôts. Un reçu fiscal est délivré par l'association.

Les donateurs ou entreprises mécènes qui le souhaitent sont visibles, à partir de 100 euros de dons, sur le site à l'adresse suivante : [https://www.archi-wiki.org/Nos\\_donateurs](https://www.archi-wiki.org/Nos_donateurs)

### **6. Budget 2022-2023**

Le budget prévisionnel de l'année est de 10000 euros sachant qu'une ombre plane sur la pérennité de ce budget pour les années à venir. Nous adapterons nos dépenses en fonction des recettes à venir, sachant qu'une grosse part est incompressible. **En dessous de 5000 euros de recette annuelle, c'est l'avenir du site qui est menacé.**

- Une subvention de 10 000 € a été demandée à la Ville pour l'année à venir. Nous sommes en attente de la réponse.
- Une subvention a également été demandée au Département. Le dossier est en cours.
- Des contacts ont été pris avec plusieurs élus de la CeA :
  - ▶ voir le rapport d'activité en annexe

### **7. Recherches de financement**

Malgré des contacts et des courriers ciblés, peu d'entreprises privées font acte de mécénat. Nous allons à nouveau tenter une campagne auprès des professionnels qui utilisent régulièrement Archi-Wiki, à savoir les notaires, agences immobilières, architectes, promoteurs et presse.

Un appel est lancé pour savoir qui veut bien s'occuper de dresser un listing (tableau) avec les coordonnées des entreprises (nom, tél et surtout le mail).

Anne Ludwig nous parle d'une réunion « mécénat » proposée par l'ordre des Experts-Comptables le 9 février à 18h00, qui pourrait y participer ?

<https://www.oecgrandest.fr/fr/les-chemins-du-mecenat.html>

Ce serait l'occasion de rencontrer de potentiels donateurs ou au moins connaître leur profil pour les démarcher ensuite.

## **8. Nombre de visites**

Le nombre de visites sur le site Archi-Wiki cette année se monte à 415 000, ce qui équivaut à 1 137 visites par jour.

### **Question / Divers :**

#### **1) Un participant nous demande si nous avons déjà sollicité la DRAC pour des demandes de subvention.**

La DRAC a financé par deux fois l'association (en 12 ans d'existence), nous pourrions à nouveau la solliciter lors de la prochaine demande de subvention.

#### **2) Un participant nous demande l'origine des visiteurs du site**

La localisation des visiteurs se situe essentiellement en Alsace (pour les 2/3) et en région parisienne (stats Google Analytics), mais il y a aussi des connexions d'un peu partout en France et de part le monde.